

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
 Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
 " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
 ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
 Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
 (la ligne ou son espace)
 Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
 RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Assemblée des délégués des communes du parti libéral-démocratique valaisan

Une assemblée des délégués des communes du parti libéral-démocratique valaisan est convoquée pour **dimanche le 15 septembre** prochain à 2 heures de l'après-midi dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville à Martigny avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport des comités de district au sujet des prochaines élections au Grand Conseil (formation des cercles).
2. Réorganisation du parti radical suisse.
3. Divers.

Nous engageons les associations locales et en particulier tous les membres de notre parti à venir nombreux à cette importante assemblée.

Le Comité central.

L'engrenage

Parmi nos journaux suisses, il en est qui ont à grand-peine laissé à Guillaume II le temps de poser sa première botte hors du territoire de Schaffhouse pour alléguer que sa visite en Suisse, dont la veille s'occupaient encore tous les journaux de l'Europe, ne serait plus, dès le lendemain, qu'un souvenir.

Souvenir ! Serait-ce qu'on oublierait déjà que cela va avoir de longues conséquences, des conséquences inévitables ? Celles-ci survivront, n'en doutons pas, au simple souvenir. Sans cela comment se justifieraient les appréhensions que nous avons suggérées, avant qu'elle se produisît, la venue en Suisse du plus puissant chef militaire de l'heure présente ?

Nous croyons, en effet, que l'importance de l'événement de la semaine écoulée est bien

moins dans la parade, les allées et venues d'uniformes, les feux d'artifice, les banquets et les toasts, lesquels vont devenir la proie des entrepreneurs de spectacles cinématographiques ou des éditeurs de cartes postales, que dans ce qui va se dire dès maintenant sur notre armée.

Au reste, si appréhension il y avait de notre part avant l'apparition de l'empereur en Suisse, c'était apparemment bien parce que nombreux étaient les citoyens qui pressentaient de cela quelque effet très différent de celui que put laisser la visite que nous fit, en 1910, le président de la République française. En dépit de la note optimiste que nous apporte mon ami G. P.-P., notre correspondant de Berne, laquelle paraît refléter assez bien l'optimisme des "visités" de la Ville fédérale, il ne peut plus dépendre désormais, même de l'auguste visiteur, d'empêcher les jugements et les dissertations d'aller leur train.

Ce n'est pas la première fois, chacun le sait, que nos manœuvres sont suivies et discutées par les officiers étrangers. Quelques-uns de ceux-ci, en venant pour ainsi dire annuellement chez nous, avaient fini par ne trouver plus rien de nouveau à dire de notre armée et de son art de manœuvrer, tandis que, soit qu'il l'ait voulu ou pas, l'empereur d'Allemagne vient, comme par une répercussion extérieure de son autorité, de changer tout cela. Du fond de la scène où timidement elle s'alignait dans la pénombre, l'armée suisse vient de s'avancer et de présenter le front aux feux de la rampe. Par ce mouvement exécuté comme sur un ordre extérieur, elle provoque la critique d'une foule de gens qui, sans cela, se fussent tenu cois. Ainsi, la presse quotidienne de l'étranger qui, jusqu'à ce jour, lui réservait à peine ça et là quelques lignes, y est cette fois allée de ses plus hautes colonnes. Les échos que les journaux quotidiens de notre pays en ont recueillis sont évidemment tirés des passages les plus flatteurs à notre égard. La besogne leur est même facilitée par le fait que l'empereur, ne voulant pas se dédire à deux jours de distance, continue à dire de nous le plus grand bien.

Mais cette persistance du grand visiteur à demeurer aimable pourra-t-elle empêcher la critique en bien et en mal d'aller son grand train ? En aucune façon. D'autant moins que, sa visite étant prévue, les autres gouvernements étrangers, au lieu de s'adresser à leurs envoyés ordinaires, ont cru devoir porter leur choix plus haut. Par exemple la France qui, si souvent déléguait tout simplement à nos manœuvres tel officier attaché à l'ambassade de Berne, nous a, cette fois, adressé l'un des

représentants les plus autorisés de son armée.

De ces critiques plus compétentes et forcément plus remarquées force nous sera bien de tenir compte. Déjà des journaux quotidiens se sont rencontrés à nous faire toucher du doigt certains travers capitaux de notre organisation. Tous, à peu près, ont reconnu la haute valeur personnelle du soldat, mais on nous a, de plus d'un côté, fait ce reproche que chaque arme opère trop à part, trop pour elle-même, sans se préoccuper assez de l'opération des autres armes, dont pourtant l'œuvre se doit rattacher ou identifier à la sienne.

Or, où est le moyen de se rendre sourd en présence de telles remarques ? Ce serait d'autant plus malaisé que cette remarque même avait été exprimée par notre presse suisse lors des dernières manœuvres romandes dans la région nord du canton de Vaud. On nous fait observer aussi que le matériel est élémentaire, insuffisant, d'une mise en mouvement difficile, lente et fréquemment tardive. Encore un reproche que nous nous étions formulés nous-mêmes et qui, néanmoins, se justifie aujourd'hui comme hier.

D'autres critiques et non des moins assidues, entre autres ce major Moraht, dont un grand journal berlinois a recueilli les relations, tradites ou reproduites par nombre de feuilles suisses, font d'autres constatations. On a vu qu'après avoir exalté la qualité de nos officiers, issus selon lui de l'élite intellectuelle et sociale de notre population, M. Moraht rabaisse d'autant nos pauvres sous-officiers :

Ce n'est pas la bonne volonté qui leur manque, mais une durée suffisante de l'apprentissage. Ils souffrent de la vieille calamité, le manque d'initiative. On a l'impression que le sous-officier n'est pas assez sûr de son affaire pour imposer sa volonté. La supériorité d'un officier de milices étayée sur une instruction et une éducation meilleures écrase le sous-officier contre la muraille.

Ce sera une des tâches principales de la nouvelle organisation de former des sous-officiers aptes à la tâche de guerre, qui est non seulement de représenter les officiers, mais aussi de les remplacer.

Vous saisissez la portée de cette invite. Il en résulte qu'il nous reste encore des réformes fondamentales à accomplir. Et tant de gens qui croyaient que nous allions bientôt nous reposer sur l'ouvrage, au moins pour quelque temps ! La courroie de l'engrenage filera donc toujours, avec plus de force acquise que jamais !... Réforme du matériel ! orie celui de gauche... Réorganisation des diverses armes ! orie celui de droite... Rapprochement entre officiers et sous-officiers ! remonte celui d'en face.

A quelle pâte commencer par mettre la main, maintenant ? Il nous semble pourtant

singulier qu'une armée démocratique en soit arrivée à se faire dire par un major prussien que le fossé est trop large qui sépare le sous-officier de l'officier. Et cependant il serait plus que malaisé de le contredire. L'épée qui, au lendemain de nos discordes civiles, avait été confiée au loyalisme des coqs de village portant d'abord la barbe en collier et plus tard l'impériale s'en est retournée au flanc des jeunes privilégiés de la vie sociale. La casquette de couleur du Zofingien et de l'« Etudiant suisse » devient l'exclusif insigne de l'avancement. On oublie trop qu'entre le sous-officier encore paysan et l'universitaire déjà grand monsieur il reste tout l'espace de ceux qui se sont arrêtés au collège, au technicum, à l'école normale ou professionnelle. Insuffisamment "paysans" pour être traités comme tels, insuffisamment "distingués" pour qu'on tramache avec eux du camarade, l'homme instruit de village ou de petite ville n'est plus qu'un mythe dans l'armée.

C'est bien pourquoi le rôle de sous-officier reflue vers le simple citoyen et celui d'officier vers les ci-devant casquettes de couleur. Entre ces deux castes le pont enjambant le fossé n'est plus qu'une planchette où s'aventure par ci par là un habile, bien exercé à la gymnastique et sûr de tomber partout sur ses pieds. Bref, c'est de plus en plus la jeunesse dorée qui nous dirige en lieu et place des vieux coqs à impériale. De cette jeunesse dorée il ne sied évidemment pas de trop médire, Pompée sut un jour en tirer quelque chose, mais c'était Pompée qui commandait. Ce qui n'empêcha aucunement le regard d'aigle de Jules-César d'avoir pressenti les faiblesses de leur cuirasse.

Cette critique allemande nous montre ainsi qu'en outre de réformes matérielles notre armée appelle d'importantes réformes morales. Elle nous montre en plus qu'on ne peut s'arrêter une fois qu'on est pincé dans un engrenage.

Le fait inéluctable est que la courroie va nous ressaisir, nous emporter de plus belle et avec d'autant plus de vitesse que la présence de Guillaume II à nos manœuvres aura donné à toutes les critiques une plus vaste portée. On cite bien un officier anglais qui aurait dit ceci :

An fond les Suisses n'ont peut-être pas besoin de faire des manœuvres. Ils s'y entraînent, dans des conditions défavorables, à une sorte de guerre où ils seront nécessairement inférieurs. Mais qu'il s'agisse un jour pour eux de défendre leur indépendance, ils pourront, abrités dans leurs montagnes, et avec leurs qualités de résistance et de courage, faire à n'importe quelle armée une guerre de guérillas aussi meurtrière que celle des Boers contre les Anglais.

qui pouvaient s'intéresser à sa noble et sainte cause !. Il n'était donc plus seul. Au plus noir de son malheur, il avait soudain rencontré sympathie, aide et protection !.

Dans un élan de reconnaissance, il prit la main du petit médecin Gauthier et la serra dans ses mains brûlantes.

Alors, avec mille détails, et présentant les choses sous leur jour le plus favorable, René lui raconta ce qu'il savait du voyage de Landouzy, lui annonça que le brave garçon le priait d'accepter, à charge de revanche, une somme assez forte pour subvenir à ses besoins, qu'il avait de forts beaux projets et qu'il tiendrait soigneusement ses amis au courant des événements qui pourraient s'accomplir.

Bref, il trouva le moyen de le garder du désespoir, de lui faire reprendre confiance en l'avenir et de lui procurer un état d'esprit, sinon absolument calme, du moins non défavorable à la marche de la cure quasi désespérée qu'il avait entreprise.

Pendant ce temps que faisait Férabail ? Recherché par les agents du Cardinal, il se cachait. On, il avait fait ce sacrifice à son immense orgueil, il se cachait.

Mais dans quelle retraite impénétrable ? Hé ? tout simplement au fond de l'alcôve de dame Codette.

Celle-ci se chargeait de dépister tous les agents du monde et de conserver pour elle toute seule la chère liberté de son cher baron. Lui se laissait faire, trou-

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant traité avec M. Gauthier-Villars, éditeur à Paris

LE SECRET

par
 LOUIS LETANG

Parlons d'abord du blessé. Il avait eu pendant quatre jours une fièvre terrible. Son déliré était perpétuellement hanté par le fantôme horrible de Fred Goll; il se débattait de toutes ses forces, paraissait engager avec cet esprit des ténèbres je ne sais quelles luttes formidables et surnaturelles; puis, tout à coup, il tombait dans des assoupissements profonds, des larmes coulaient de ses yeux meurtris par la douleur et, dans les faibles soupirs qu'exhalaient ses lèvres brûlantes, revenait sans cesse le nom de Jeanne.

Le petit médecin René Gauthier ne quittait pas son chevet. Penché sur lui, il suivait pour ainsi dire minute par minute la marche de la fièvre et prenait un soin méticuleux, excessif, des deux larges plaies faites dans les chairs du malheureux jeune homme par le couteau de l'assassin Fred Goll.

Enfin, la jeunesse et la bonne constitution de

Marcel eurent raison du mal. Le cinquième jour, vers midi, il ouvrit les yeux et un faible regard parcourut la pièce. Assoupi dans son fauteuil, René Gauthier reposait quelque peu.

Marcel fit un mouvement pour soulever sa tête. Sa pensée était encore vide, le souvenir n'affluait pas encore à son cerveau, mais, de par la loi des instincts curieuses, il ressentait déjà le besoin de voir et de savoir. Le mouvement qu'il essaya suffit pour tirer René de son léger sommeil.

Il s'approcha du lit :

— Ah ! voilà qui va bien, s'écria-t-il en prenant la main de Marcel. Le pouls est enfin régulier et tranquille. Disparue, envolée la fièvre ! Eh bien ! vous pouvez vous vanter d'avoir une fière chance ! Sur dix hommes solides arrangés comme vous l'étiez, neuf eussent passé la barque à Caron.

Mais Marcel n'écoutait pas les exclamations joyeuses de Gauthier, son pâle visage se contractait et prenait une expression désespérée; une douleur intense, morale cette fois, flottait dans son regard éperdu, le pauvre enfant se ressouvénait.

— Ah ! mais non, mais non, s'écria Gauthier, il ne faut ni vous tourmenter, ni vous désoler, ni penser à de vaines choses, sinon je ne réponds plus de rien, Votre sifflant Fred-Goll vous trotte peut-être par la cervelle. Vous n'avez en que ce mot-là à la bouche depuis cinq jours que vous divaguez. Vous vous faites, morbleu, de la bile pour pas grand chose, puisque M. Landouzy vous a dit qu'il était mort !

— Mort !... Landouzy !... Qui donc appelez-vous ainsi ?

— Un bon et franc jeune homme qui, avec un excellent seigneur, M. le baron de Férabail, vous a conduit ici et confié à mes soins. Ah ! dame, il s'est rudement intéressé à vous, celui-là.

— A moi, pauvre inconnu aux prises avec la fatalité ?

— Mais oui, et ils ont juré, tous deux, de vous tirer de ce mauvais pas. Ce sont de braves cœurs.

— Oh ! je les remercie !. Mais ce n'est pas moi, ce n'est pas moi qu'il fallait secourir, c'est elle, la chère et faible enfant ?.

— Vous voulez parler de mademoiselle Jeanne, sans doute. Vous soupriez toujours son nom pendant votre délire.

— Hélas ! qu'est-elle devenue ?.. Quel horrible danger court elle aux mains de ces misérables !.

— Attendez, je vais vous rassurer du coup ; votre cauchemar, ce Fred Goll, est mort, et le capitaine de Mauregard — un autre ennemi, paraît-il — est parti, il y a trois jours, pour un long voyage dans le Languedoc. M. Landouzy, ce jeune homme qui vous veut tant de bien, l'accompagne et le surveille. Par conséquent, tout danger immédiat a disparu et le temps nécessaire vous reste pour aviser. Si vous voulez être bien sage, je vais vous raconter toutes ces choses en détail.

Marcel, à ces paroles ressentit un grand soulagement. Il y avait donc des cœurs sensibles et dévoués

Cet Anglais-là qui a fait la campagne du Transvaal et qui en sait évidemment plus long que beaucoup d'autres, nous suggère là un excellent moyen de faire des économies. Mais soyez sans crainte, ce n'est pas de sa conclusion que nous risquons de tenir grand compte!

Les nominations au Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance

Le Conseil fédéral vient de procéder à la nomination des membres du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance.

a) *Représentants des assurés obligatoires:*
MM. Joseph Albisser, président du cartel des associations du personnel des chemins de fer, à Lucerne; Dr Joseph Beck, président du comité central de la Fédération ouvrière suisse, à Fribourg; Eugster-Züst, président de l'Association suisse des ouvriers tisserands, à Speicher; Hermann Grealich, secrétaire ouvrier, à Zurich.
Mme Suzanne Jenrenaud, employée de fabrique, Genève; M. Félix Koch, secrétaire de l'Association suisse des fonctionnaires postaux, Berne; François Meier, magasinier-chef, Schaffhouse; Emile Rysler, président de la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère, Bienne; Henri Scherrer, membre du comité de l'Union ouvrière suisse, St-Gall; Jacques Schlumpf, secrétaire de la Fédération suisse des typographes, Berne; Oscar Schmeberger, secrétaire de la Fédération des ouvriers métallurgistes, Berne; Mme Nina Schriber, secrétaire ouvrière de la Suisse centrale, Krienz.

b) *Représentants des employeurs qui occupent des assurés obligatoires:*
MM. Ferdinand Baud, entrepreneur, Lausanne; Jacques Blattner, entrepreneur, Lucerne; Melchior Bœniger, directeur de fabrique, Bâle; Maurice Colomb, fabricant d'horlogerie, Genève; Alfred Frey, vice-président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich; Pietro Giugni, imprimeur, Locarno; Ernest Lang, filateur, Zofingue; Robert Meier, directeur général, Gerlafingen; Albert Mosimann, fabricant d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds; James Perrenoud, secrétaire de l'Union libre des fabricants suisses de chocolats, La Chaux-de-Fonds.
Jacques Scheidegger, président de l'Union suisse des arts et métiers, à Berne; Ernest Schmidheiny, fabricant de ciment à Herrbrugg; Gustave Silber, fabricant de soieries, à Zurich; Charles Sigrist, président de la caisse d'assurances de la Fédération suisse des patrons ferblantiers, à Berne; Elouard Salzer, fabricant de machines, à Winterthour; Charles Wetter, président de la Fédération des fabricants de machine à broder, St-Gall.

c) *Représentants des assurés volontaires:*
MM. Gabriel Amiguet, agriculteur, Gryon; Jean Jenny, président de l'Union suisse des paysans, à Worblaufen; Kantschen, conseiller d'Etat, Sion; Pierre Ming, Landamann, Sarnen.
d) *Représentants de la Confédération:*
MM. Félix Calonder, député au Conseil des Etats, Coire; Robert Haab, membre de la direction générale des C. F. F. à Berne; Hermann Häberlin, médecin, Zurich; Gottfried Heer, président de la Fédération des caisses de maladie de Glaris, Hœtzlingen; Jean Hirter, conseiller national, Berne; Adrien Lecointe, vice-président de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, Genève; Daniel Pometta, médecin, Brigue; Paul Usteri, député au Conseil des Etats, Zurich.

Vous y chercherez en vain, comme au Conseil d'administration des C. F. F., un radical valaisan. Le Conseil fédéral radical réserve toujours ses mamours à nos adversaires cléricaux. Prenons-en note.

La propriété des noms géographiques

Sous ce titre, M. L. Courthion publie dans les „Notes du Jour“ du *Journal de Genève*:

La cour civile du canton de Vaud, et après elle le Tribunal fédéral, ont eu récemment à trancher un différend sur l'usage d'un nom de lieu, *Brûlefer*, dont un propriétaire de vignes comptait se réserver le monopole. Comme bien l'on pense, l'une et l'autre de ces autorités déboutèrent de ses prétentions l'homme trop exigeant.

Cependant, que l'on approuve ou désapprouve les conclusions de l'arrêt du Tribunal fédéral, on ne devra pas être moins unanime à reconnaître que ce ne saurait être à l'administration des postes de préparer de tels conflits. Et c'est pourtant à quoi elle nous semble s'exposer de plus en plus lorsqu'elle accorde le baptême de son sceau officiel à certains noms factices de localités. Le cas n'est point nouveau, mais nous croyons que, faute d'avoir été relevé en temps utile, il sert de prétexte à de futurs abus du même ordre qui, s'ils se répétaient indéfiniment, arriveraient à multiplier les compétitions du genre de celle qui s'est produite à propos de *Brûlefer*.

Ainsi, jadis dans les Alpes vaudoises, lorsqu'elle établit son bureau dans l'hôtel dit des Diablerets, l'administration postale ne s'avisa-t-elle pas, au lieu de graver son sceau au nom du point géographique, qui est Plan-des-Isles, ou simplement au nom de la commune, qui est Ormont-Dessus, d'emprunter à l'hôtel le nom de la montagne voisine adopté par le fondateur de cet hôtel. Notez surtout que le même fondateur aurait eu la faculté de dédier tout aussi bien son hôtel à l'Epervier, au Chamois ou au Bouquetin. En pareil cas l'administration postale eût dû, si elle ose prétendre à la logique, baptiser cet endroit du nom de tel ou tel de ces animaux.

Il est certain que nous arrivons un peu tard pour demander qu'on revienne sur ce premier abus consistant dans l'attribution d'un nom de montagne célèbre à un lieu qui ne l'étant pas encore préfère se parer du faux que du vrai. Il y a, comme on dit, d'autant moins à repiper que dès longtemps le nom de Diablerets attribué au hameau du Plan-des-Isles a pris place sur de nombreuses cartes dispersées de par le monde.

Malheureusement rien ne se propage avec autant de facilité qu'un empiètement sanctionné par une autorité. Par exemple, jamais la Pierre-à-Voir, quoique offrant un des plus beaux points de vue sur l'intérieur des vallées du Valais, n'a été tant célébrée que cette année. Seulement, naguère on y montait, aujourd'hui on y descend: „Le général comte Cadorna est arrivé à la Pierre-à-Voir où il est descendu... Mgr Bovet, le nouvel évêque du diocèse de Lausanne, est descendu à la Pierre-à-Voir...“ disent nos confrères ou nos correspondants d'agences, en négligeant d'expliquer comment s'est opérée la descente. Car sur cet obélisque rocheux, auquel d'en bas on n'accède que par des marches taillées dans un angle tronqué, il n'est guère possible de descendre autrement qu'en aéroplane.

A vrai dire, cette montagne d'altitude médiocre, mais d'où se découvrent toutes les vallées convergentes du Bas-Valais, à peu près comme du Bitschhorn dans le Haut-Valais, sert de limite entre les communes de Saxon et de Bagnes, lesquelles seules pourraient officiellement la revendiquer. Cependant un hôtel étant venu à s'ériger, il y a quelque vingt ans, au lieu dit la Lioux, en territoire de Vollèges, à mille mètres plus bas que la Pierre-à-Voir, le propriétaire s'en adjugea le nom sonore. Il n'est pas question de lui en contester le droit, mais pourquoi le bureau de poste dont cet hôtel motive la présence au lieu dit la Lioux s'appelle-t-il à

son tour Pierre-à-Voir? Si demain un autre hôtel s'érige soit du côté de Bagnes, soit du côté de Saxon et s'avise de prendre la même enseigne, refusera-t-on à un ressortissant de ces communes propriétaires de la Pierre-à-Voir ce que l'on a accordé à l'hôtelier de la Lioux?

Mais ce n'est pas tout. Un hôtel concurrent ayant surgi non loin de la Lioux, dans un site d'où l'on découvre une perspective un peu plus variée, soit au col des Planches, voici que, de nouveau, la poste emprunte à l'hôtel le nom du Vélaz, qui est à peu près à 30 kilomètres de distance. A ce compte, le nom d'une sommité deviendrait bientôt celui de tous les endroits où un établissement s'avise d'en emprunter le nom.

Dernièrement, en faisant le tour de la Dent du Midi, nous relevions partout des enseignes au nom de cette noble montagne. C'étaient tantôt de somptueux hôtels comme à Champéry, tantôt des hôtels plus simples comme à Illiez et à Saint-Maurice, tantôt d'aimables chalets ou guinguettes sans prétention. Qu'en serait-il si Champéry, qui était encore très peu de chose avant la fondation de son premier hôtel, s'était adjugé alors le nom de la Dent du Midi?

Nous croyons voir dans cette consécration officielle offerte à des stations hôtelières une source grossissante de malentendus qu'heureusement il est encore temps d'arrêter, car ce système d'opposer au nom original d'un site déterminé un nom d'emprunt spécialement mis à l'usage des étrangers, finira par multiplier les plus regrettables confusions.

Subventionnement fédéral du petit bétail. — Le Conseil fédéral, sur la proposition du département fédéral de l'Agriculture, a décidé la modification de l'art. 43 du décret d'exécution de la loi fédérale sur l'encouragement à l'agriculture, arrêtant que la Confédération ne subventionnera dorénavant l'élevage du menu bétail que pour le montant qui est accordé par les cantons. Le nouvel article contient en outre les prescriptions et conditions pour obtenir les primes fédérales.

Charrat. — Mercredi, une nombreuse assistance a accompagné au cimetière de Martigny M. Casimir Gay, qui avait tenu à être enseveli civilement. La fanfare et la société d'agriculture de Charrat précédaient le convoi funèbre. Sur la tombe, M. Albert Sautier, président de Charrat, remercia l'assistance et adressa, en quelques paroles émues, un dernier adieu au défunt.

A propos de Ravoire. — *Le mot final.* — Aux deux Ravoiraux qui, à l'instar de leur sœur Anne, ne voient rien venir, probablement parce qu'ils suivent la route poudreuse que leur a tracée Fabius dans sa course folle à la recherche de l'eau, à ceux-là nous ne saurions mieux faire qu'en leur donnant copie du texte suivant publié et affiché le 1er septembre écoulé:

„L'assemblée primaire municipale et bourgeoise est convoquée pour le 15 septembre 1912 à la Croix, salle des séances, à l'effet de prendre connaissance des plans et devis dressés par M. l'ingénieur Rauchenstein touchant la réfection de diverses canalisations d'eau potable et installation d'hydrants dans les différents hameaux de la commune.

„L'importance de ces travaux imposera à la commune l'obligation de contracter un emprunt. Messieurs les citoyens sont instamment priés de participer aux délibérations.

L'Administration.

Sion. — *Ouverture des écoles primaires.* — Les locaux scolaires devant être occupés par la troupe, la rentrée des écoles primaires, tant des garçons que des filles, est fixée au 19 septembre courant à 8 h. du matin.

Avis

Nous informons nos abonnés que, pour cause d'installation d'une nouvelle presse à imprimer, le n° du *Confédéré* de mercredi 18 septembre ne paraîtra pas.

Ils voudront bien nous excuser de ce contre temps; ce n° manquant sera au surplus remplacé prochainement par des suppléments.

L'ADMINISTRATION.

Le silence du coupable

Convaincue de mensonge au sujet de l'affaire de Welschenrohr, la *Gazette du Valais* observe le silence du coupable.

Après tout c'est l'attitude qui lui convient le mieux.

Mais ce qui est amusant, presque horripilant, c'est que son dernier article de tête est un appel de l'évêque suisse en faveur de la „bonne presse“. La *Gazette du Valais* entend de cette manière se ranger parmi cette catégorie. Si tous les journaux qui composent cette espèce sont aussi amoureux de la vérité que dame *Gazette*, cette „bonne presse“ donne un superbe exemple de moralité.

Saxon. — On nous écrit:

Notre localité a donné asile, ces quelques jours, à la partie principale du contingent militaire appartenant au bataillon 88.

Autrement dit nous avons eu l'honneur de loger l'état-major de cette unité et l'effectif maximum de sa suite.

Puisque S. M. Guillaume II a si bien su enthousiasmer et ravir tous les Suisses qui ont eu le privilège de le voir, nous, saxonnais, qui n'avons pas eu cette aubaine, nous nous ferons par contre un réel plaisir de venir féliciter et applaudir les vaillants militaires du bataillon 88 qui ont logé dans nos murs.

Nous avons vraiment été touchés de l'union, de la bonne camaraderie, en un mot de la confraternité qui a toujours régné entre officiers, sous-officiers et soldats et de leur excessive honnêteté et cordialité vis à vis de la population de notre localité.

Ce que nous regrettons bien vivement, c'est que ces dix jours pendant lesquels la troupe a séjourné chez nous, aient été trop vite écoulés. Il ne nous en reste pas moins une douce impression et un très bon souvenir.

Vous tous donc, officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 88, qui avez passé quelques jours à Saxon, agréer l'expression de nos sympathies et nos vives félicitations.

A l'hercule Biderbost, une chaleureuse poignée de main.

Un Saxonnais ami de l'ordre, de la fraternité et du progrès.

FOIRES

Monthey, 11 septembre 1912.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supérieur
Chevaux	7	2	300	550
Anes	1	—	—	—
Taureaux	17	5	420	700
Bœufs	5	2	550	670
Vaches	138	44	480	780
Génisses	90	42	420	850
Veaux	21	21	80	160
Porcs	76	48	65	110
Porcelets	128	80	25	30
Moutons	7	2	28	45
Chèvres	6	2	30	45

Fréquentation de la foire assez bonne. Police sanitaire très bonne.

vant momentanément des charmes à cette existence molle et voluptueuse de galant en chambre. D'ailleurs, l'aimable hôtesse était assez jolie, assez provocante, assez amoureuse pour retenir à ses pieds, à plus forte raison dans son lit, tous les Férabail passés, présents ou futurs. Par une chance extraordinaire, — le Dieu des amoureux n'est-il pas toujours là? — le mari, maître Rongenraie, prolongeait son séjour à sa maison de campagne, fort négligée par un métyer incapable et paresseux. Il fallait congédier celui-ci, en mettre un autre à sa place, rétablir l'ordre, bref, du bon temps pour nos amoureux.

Or, un soir, dame Codette reçut un billet qu'apportait un courrier venant de Nemours. C'était la missive de Landouzy.

Après l'avoir lue d'un bout à l'autre, pour bien s'assurer — puisque cette missive portait l'adresse de M. le baron de Férabail — qu'elle ne contenait rien qui pût susciter sa jalousie, l'hôtesse la remit à Catuzol.

— Tiens, dit le noble seigneur, voici une aventure qui me semble devenir intéressante. Voyons un peu. Et il porta la lettre au petit médecin Gauthier.

Marcel allait de mieux en mieux. Certes ses blessures n'étaient pas fermées, mais les forces commencent à lui revenir et, avec les forces, l'énergie et la résolution.

— Voici du nouveau, dit Férabail en entrant dans la chambre de Marcel, et, comme notre jeune blessé me paraît en état de prendre voix au chapitre, je

vais vous donner lecture du billet que nous expédie notre brave compagnon Landouzy.

Marcel, agité d'un tremblement convulsif écouta cette lecture les yeux brillants, avec une anxiété profonde.

— Dieu! s'écria-t-il, le misérable! il l'entraîne! Oh! je veux à tout prix empêcher ce rapt infâme! Jeanne! Jeanne! ma mignonne, ne puis-je donc rien pour ta délivrance? Pourquoi Dieu a-t-il voulu que je fusse ainsi lâchement frappé par derrière! Ah! ne pouvoir rien, ne pas être près d'elle! Mais je suis fort, je sens la vie revenir à flots, je ne puis rester plus longtemps ici, l'anxiété me tue! Je veux partir... Je pars!..

— Là! Là! doucement... doucement... diable! s'écriait Gauthier en essayant d'arrêter les mouvements désordonnés de Marcel. Bien certainement vous partirez, mais pas comme cela tout de suite... Un peu de patience, que diable! Ah! vous iriez loin, dans l'état où vous êtes... Si vous parvenez à descendre tout seul dans la rue, c'est bien le bout du monde... Et vous voulez aller plus loin, n'est-ce pas? Raison-nons donc tranquillement.

Férabail, lui, admirait sincèrement l'ardeur de Marcel.

— Bravo! mon jeune ami, lui dit-il, votre courage et votre résolution font plaisir à voir. Par mes nobles aïeux, vous êtes digne de toute mon estime, et j'ai grand plaisir à batailler avec vous. Morbleu! nous partirons ensemble — d'ailleurs je commence à croire que rester à Paris pour le moment serait pour moi

fort dangereux — et nous donnerons à votre Maudit regard une chasse implacable qui se terminera, j'en suis sûr d'avance, par un hallali superbe!..

— Oh! merci, monsieur le baron, merci mille fois!.. s'écria Marcel en tendant sa main tremblante au descendant de la plus noble famille de France.

— Allons, les voilà qui vont faire des folies! grommelait le petit médecin Gauthier. Voyons, il ne faut pas s'emporter comme cela, tout d'un coup. Partir, la belle affaire! Il s'agit d'arriver. Pardieu, moi aussi je partirai, car vous avez plus que jamais besoin de mes soins; pourtant, Dieu sait si je suis venu à Paris pour cela! Bah! les voyages forment la jeunesse, et une visite au beau pays du Languedoc ne me déplaît nullement. Nous partirons donc tous, c'est convenu, mais, saperlipopette! il faut attendre le moment convenable et prendre des précautions. M. Marcel est-il en état de se tenir à cheval? Non, cent fois non! Eh bien! alors, voyez bien que nous ne pouvons pas partir à l'étondrie.

Il fallait bien se rendre à des raisons aussi plausibles, formulées avec tant de chaleur et de bon sens. On tint conseil.

Gauthier prouva, comme deux fois deux font quatre, que Marcel ne pouvait quitter son lit avant trois jours pleins, qu'il ne saurait même fournir une étape à cheval, et qu'il fallait songer à l'installation d'une voiture douce et commode; que, dans ces conditions et vu la benoîteté de la température, il pourrait supporter le voyage et, qui sait, même puiser dans l'air

des grandes routes d'excellents éléments de guérison. Mais, ces précautions, il fallait les prendre. Sans cela, bernique!.. à la moindre imprudence, les blessures, fraîches encore, se rouvriraient, la fièvre ressaisirait de nouveau le téméraire jeune homme et, au lieu d'une avance de quelques heures, ce serait un retard de trois semaines, un mois, peut-être une catastrophe irréparable.

Marcel eut beau se désespérer, il fallait en passer par là. L'intelligent petit médecin mit admirablement les trois jours qu'il avait exigés à profit. Il accéléra, à l'aide d'onguents dont il devait le secret à son ancien maître l'abbé, la cicatrisation des deux blessures de Marcel, puis il fit transformer un carrosse, dont la caisse était montée sur des ressorts très doux, en une véritable chambre ambulante. Le blessé y avait son lit installé dans les meilleures conditions du monde. Gauthier s'était ménagé une petite place près de la portière, de façon à ne pas quitter son intéressant malade d'une seconde.

De son côté, Férabail utilisa ses trois jours à prouver, de façon inoubliable, toute sa tendresse à dame Codette, désolée d'un départ si intempestif. Mais les beaux jours ne peuvent toujours durer. Et puis, son mari, le malheureux Rongenraie, allait rentrer. Le nid des amoureux eût été singulièrement bouleversé par ce retour. Mieux valait peut-être en finir tout de suite.

(A suivre).

L'assemblée des délégués

Le n° de mercredi du *Confédéré* et celui d'aujourd'hui également contiennent tous deux une convocation des délégués des associations locales pour une assemblée qui doit se tenir dimanche prochain, jour du Jeûne fédéral, à Martigny.

Cette assemblée revêt une certaine importance et il n'est pas déplacé d'en dire quelques mots aujourd'hui pour souligner la nécessité impérieuse qu'il y a à ce toutes les associations libérales communales s'y fassent représenter.

Le comité central se rend bien compte que la date choisie n'est pas heureuse et le tout premier, s'il n'avait dépendu que de sa volonté, aurait désiré avancer ou reculer la date de cette réunion plénière. Cependant, ce n'était guère possible. L'été, la saison — quelque pitoyable qu'elle fût cette année — rive les citoyens à leurs affaires ou aux champs. Il fallait aussi laisser le temps nécessaire aux comités de district de discuter la situation politique de leur région. D'autre part, les jours s'écoulaient rapidement et à brève échéance, les opinions sur les cercles doivent être arrêtées, des décisions nécessaires et importantes sont à prendre.

Nous recommanderons donc aux associations locales, si elles n'ont pas encore songé à l'avenir qui leur est réservé dans la prochaine législature, d'utiliser le dernier délai pour procéder à un examen de la situation dans leur commune et se mettre en communication et d'accord avec le comité de district pour les propositions que celui-ci est appelé à formuler à l'assemblée cantonale de dimanche. Il faut que les associations locales se fassent toutes représenter et mieux que cela qu'elles nous envoient des délégations nombreuses.

Que l'on en fasse avec cette nonchalance, cette apathie, ce laisser-aller que l'on remarque depuis quelques années dans toutes les organisations politiques. Certes, nous savons bien que notre parti n'est pas indifférent au moment du danger et qu'il est capable de faire de vigoureux efforts. Mais il ne suffit point de faire éclater son enthousiasme à la minute solennelle, il est indispensable d'avoir et de former une organisation méthodique, sans laquelle rien de durable ne se crée, ni rien de sérieux ne s'esquisse. Un peuple libre a beau être patriotique jusqu'à la moelle des os, son indépendance sera liée à l'organisation de son armée. En présence d'un adversaire qui utilise la chaire et l'école, l'administration du pays et la pression économique pour servir ses intérêts exclusifs au détriment de l'intérêt général, en présence de ce parti antagoniste supérieur organisé, qui déploie une activité extraordinaire pour maintenir ou accroître son influence détestable et serrer toujours plus dans ses griffes l'indépendance du citoyen, n'est-il pas urgent que nous assistions à une renaissance libérale, que nous mettions tous notre volonté inébranlable, notre cœur chaud, notre esprit au service de notre bien le plus élevé et le plus précieux, celui que nous ne pouvons consentir d'aliéner à aucun prix : notre indépendance morale.

Le parti conservateur a voulu porter un coup aux cercles dans l'espoir d'assouvir sa soif de domination et de diminuer notre parti. En attendant que soit tranchée pour la prochaine législature la question de la représentation proportionnelle, nous ne devons pas nous bercer d'illusions. Il faut au contraire répondre avec énergie et virilité à toutes les tentatives d'étouffement qui hantent le cerveau de nos adversaires ultramontains.

Appliquons-nous, par conséquent, à fortifier notre organisation, à compléter nos cadres, à étendre l'action de notre parti, à fréquenter assidûment les assemblées et préparons-nous soigneusement à la guerre si nous voulons vivre en paix.

Les chancelliers suisses à Sion. — La conférence des chancelliers d'Etat suisses se tiendra à Sion les 29 et 30 septembre 1912.

Ce sera bien M. Rotez, notre sympathique chancelier qui en sera le doyen d'âge, puisqu'il a 52 ans de service.]

Chamoson. — La IV^{me} Compagnie du bataillon 11 a été cantonnée pendant le cours de répétition du VI^{me} régiment à Chamoson. L'accueil fait à la troupe par la population de ce grand et beau village fut très cordial; la IV^{me} Compagnie, dont le commandant est M. le capitaine René de Preux, a fait différents exercices tactiques sur les hauteurs qui dominent Chamoson, dans la direction du Grand Mouveran. Mercredi et jeudi le bataillon 11 a fait des tirs à balles dans la haute montagne sous le commandement de son major M. Maurice Beeger, de Sion; MM. les colonels Ribordy, commandant de la brigade de montagne et de Perrot, commandant du VI^{me} régiment, assistaient à ces exercices.

Tous les hommes de la IV^{me} compagnie expriment ici leur reconnaissance aux habitants de Chamoson pour leur bon accueil.
Caporal Lug. I. Section.

A nos lecteurs

Le *Confédéré* est le seul journal libéral-radical valaisan. Fondé il y a plus de cinquante ans, il est resté un journal indépendant, démocrate, progressiste, ennemi de tous les abus, de tous les privilèges, de tous les préjugés.

Cette attitude ferme et inébranlable a valu et vaut toujours davantage à notre journal la sympathie des travailleurs et des hommes aux idées tolérantes et larges.

Toi, ami lecteur, qui me lis aujourd'hui par hasard, abonne-toi demain!

Toi, cher abonné, fais-moi aussi UN nouvel abonné dans le cercle de tes connaissances ou de tes amis!

Tout journal militant à ses ennemis et le *Confédéré* n'a pas échappé à cette loi. Il faut que le nombre des abonnés progresse proportionnellement aux exactions dont notre journal est le glorieux objet de la part de ses ennemis cléricaux, lesquels détestent la discussion et la lumière.

Que le *Confédéré* soit dans la maison de tout citoyen vraiment libéral et progressiste.

Le *Confédéré*.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Confédération Suisse

Etablissement fédéral d'assurances contre les accidents

Le Conseil fédéral a procédé à la nomination des membres du Conseil d'administration de l'établissement fédéral d'assurances contre les accidents, composé de 40 membres, à savoir: 12 représentant les assurances obligatoires; 16 représentant les entreprises occupant ces assurés; 4 représentant les assurés volontaires et 8 représentant la Confédération.

La Suisse romande est représentée dans la première catégorie par:

Mme Suzanne Jeanrenaud, employée de fabrique à Genève, et M. Emile Ryser, président de la Fédération des horlogers, à Bienne.

Dans la deuxième catégorie par: MM. Ferdinand Baud, entrepreneur à Lausanne; Maurice Colomb, fabricant d'horlogerie à Genève; James Perrenoud, secrétaire de l'Association libre des fabricants de chocolat à Chaux-de-Fonds.

Dans la troisième catégorie par: MM. Gabriel Amiguet, agriculteur à Gryon; Joseph Kuntschen, conseiller d'Etat, à Sion.

Dans la quatrième catégorie, représentant la Confédération:

M. Adrien Le Cointe, vice-président de l'Association des caisses de secours en cas de maladie de la Suisse romande.

Vacances du Conseil fédéral

M. Forrer est parti mardi pour quinze jours de vacances. M. Hoffmann est parti mercredi pour quatre semaines.

M. Muller va se rendre à Lugano, où il doit prendre part aux travaux de la commission du code pénal fédéral.

Pendant l'absence de ces conseillers fédéraux, c'est M. Motta qui présidera le Conseil fédéral.

Régie des alcools

Le Conseil fédéral publie son rapport à l'Assemblée fédérale sur la gestion et les comptes de la régie des alcools pour l'année 1911. Il a été remis aux cantons sur le produit fiscal du monopole pour 1911, la somme de 6,441,766 fr. Sur cette somme, Fribourg a reçu 242,742 fr.; Vaud 552,708 fr.; Valais 220,139 fr.; Neuchâtel 235,379 fr.; Genève 262,815 fr.; Berne 1,122,920 fr.

De 1887 à 1911, il a été versé aux cantons une somme totale de 442,151,379 fr. Le produit du monopole, dans cette même période, en sus des amortissements opérés et des versements au fonds de bâtisses, s'élève à la somme de 144,877,689 fr.

5 à 6 scieurs de long

sont demandés de suite pour un grand travail chez ZANETTA & Cie, entrepreneurs, Corbeyrier, Aigle.

On DEMANDE à acheter un fourneau en pierres de Bagnes

en parfait état, si possible adhérent au mur. S'adresser au "Confédéré" en ajoutant 20 cent. en timbres poste pour la réponse.

Nouvelles étrangères

Manceuvres d'automne en Allemagne et en France

L'empereur Guillaume, rentré dans ses Etats, assiste actuellement aux grandes manœuvres impériales qui ont eu lieu dans la Prusse saxonne. Un grand nombre de hauts personnages allemands et étrangers font partie de la suite impériale, entre autres les princes Cyrille et Boris de Bulgarie. Les colonels Wille et Sprecher, de l'armée suisse, invités spécialement par le Kaiser lors de sa visite, sont arrivés aussi au quartier général impérial.

— Les manœuvres françaises ont lieu également en ce moment entre Saumur, Chinon, Châtelleraut et Parthenay. Très importantes, elles comprennent quatre corps d'armée, une immense cavalerie et de nombreux avions, soit près de 120,000 hommes. Elles sont suivies par le président de la République, le ministre de la guerre, les membres du conseil supérieur de la guerre et le grand-duc Nicolas de Russie, accompagné de plusieurs généraux de l'état-major russe.

La France au Maroc

Le gouvernement français a reçu un télégramme du général Lyautey, l'avisant que la colonne Mangin est entrée à Marakech et y a trouvé sains et saufs tous les prisonniers français.

Le colonel Mangin s'était fait précéder d'un détachement commandé par le commandant Simon. Le 6 septembre, ce détachement rencontra les troupes du prétendant El Heiba à une vingtaine de kilomètres de Marakech. Après un assez vif combat, les Marocains abandonnèrent la partie et le soir même les Français entraient dans la ville, dont la population s'était soulevée contre Heiba en apprenant l'arrivée de la colonne française. Heiba a réussi à s'enfuir.

La question d'Orient

L'agitation continue dans les Balkans et l'idée de la guerre contre la Turquie gagne tous les jours du terrain. De nombreuses bandes bulgares passent journellement la frontière et commettent des attentats et des déprédations sur territoire turc. A Constantinople, on se refuse à croire que le gouvernement bulgare soit d'accord avec ces pillards.

Les forces turques en Macédoine ont été augmentées de 50,000 hommes et sont actuellement de 250,000 hommes.

En Grèce de nombreux meetings de protestation ont été tenus contre l'administration turque dont les grecs habitant l'empire ottoman ont à souffrir depuis longtemps.

L'assemblée réunie à Athènes a envoyé des délégués à M. Venizelos, chef du gouvernement. Celui-ci a déclaré que le cabinet partage l'émotion du peuple et qu'il agira de façon à sauvegarder les intérêts de ses nationaux.

Les chutes mortelles d'aviateurs

Deux officiers aviateurs allemands actuellement aux manœuvres ont fait mercredi matin une chute mortelle. L'appareil qui s'élevait qu'à une cinquantaine de mètres s'est abattu sur le sol où il s'est enfoncé profondément. Le lieutenant Siebert a été mortellement blessé. Son passager, le lieutenant Zimmermann, a été grièvement blessé au pied.

Sur les six appareils stationnés à Sommevalde, cinq ont été, dans la journée de mardi et de mercredi, sérieusement endommagés. Un seul est encore en bon état.

Mercredi après-midi, l'aviateur Stiefvater s'est blessé très grièvement en faisant une chute de 30 mètres, à Johannisthal.

Près de Munchhausen, un officier aviateur s'est blessé grièvement en faisant une chute de 50 mètres.

L'aviateur grec Karamanlakis, champion de la hauteur en Grèce, a fait une chute près de Corinthe et s'est tué.

L'aviateur Paul Bec, qui avait battu le record américain de la durée, est mort à Chicago à la suite de la chute de son biplan pendant qu'il effectuait un vol en spirale.

Russie

Le centenaire de la bataille de la Moscova Dimanche, toute la Russie a célébré le centenaire de la bataille de Borodino ou de la Moscova, la plus sanglante de l'épopée napoléonienne.

La famille impériale et les délégués du gouvernement français se sont rendus sur le champ de bataille. Dans tout l'empire ont été organisées des fêtes à cette occasion.

Sur la place du Kremlin, à Moscou, 26,000 écoliers et écolières venant de tous les districts scolaires de l'empire, ont été présentés à l'empereur. Ils ont exécuté des exercices de gymnastique.

10,000 élèves des bataillons scolaires ont ensuite défilé au pas de parade devant l'empereur, le grand-duc héritier et les filles de l'empereur.

La guerre italo-turque

A propos de l'occupation de Tripoli

On mande de Tripoli que des préparatifs sont faits dès à présent, en vue de célébrer, le 5 octobre prochain, le premier anniversaire de l'occupation de Tripoli.

Des délégués ont été envoyés à Rome, où ils feront demander au roi d'envoyer à cette occasion à Tripoli un membre de la famille royale.

On annonce qu'à l'occasion de cet anniversaire, les officiers et les soldats qui se sont distingués pendant la guerre italo-turque seraient l'objet de distinctions honorifiques.

Capture d'un aviateur

Le capitaine aviateur Moizo, parti mardi matin de Zouara pour Tripoli, a atterri, par suite d'une panne du moteur entre Zaria et El Maya. Il a été fait prisonnier par les Turco-Arabs et amené à Azizia.

Nouvelles des Cantons

Zurich

Un parricide

A Dallikon, un jeune homme de 23 ans, nommé Spillmann, triste sire, s'il en fut, paresseux, grossier, a tué son père à coups de marteau parce que celui-ci avait résolu de faire placer son fils dans une maison de correction. Spillmann, qui s'était enfui dans les bois, a été arrêté et conduit par ses anciens camarades d'école à la prison du district de Dielsdorf.

Fribourg

Tué en tirant des mortiers

Samedi, 7 septembre, les trois frères L., de Montet (Broye), tiraient à l'occasion d'une noce. Comme le second coup ne partait pas, l'un des frères se pencha sur l'engin, qui tout à coup fit explosion, lui emportant toute la face jusqu'à la racine du nez. La mort fut instantanée.

La victime était un jeune homme de 19 ans, très rangé, qui exerçait le métier de maçon. Il était l'unique soutien de sa mère. Son père est mort, il y a quelques années, par suite d'un accident.



A tous ceux qui sont condamnés à souffrir de l'estomac parce qu'ils ne peuvent pas se priver de manger, nous conseillons de faire essai d'un traitement aimable, d'un traitement qui n'est pas draconien, qui est facile à suivre même en voyage, qui n'est pas coûteux, pas compliqué et qui cependant donne les meilleurs résultats... Nous voulons parler du traitement des Pilules Pink. Une ou deux Pilules Pink après chaque repas, pendant quelques jours, et cela sera suffisant pour réparer votre estomac.

Pilules Pink

Dans toutes les pharmacies :
3 fr. 50 la boîte; 19 francs les 6 boîtes.

A louer à Martigny pour le 1er novembre

appartement

au 1er étage de 4 pièces, cave et galetas chez Jules Giroud.

On demande jeune fille

pour aider à la cuisine et faire les chambres. S'adresser Hôtel Terminus, à Porrentruy (Jura Bernois).

Le Commerçant qui fait de la publicité développe ses affaires au détriment de celui qui n'en fait pas.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de Casimir GAY, à Charraz, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

MODES

J'avise les dames de Martigny et environs que je viens d'ouvrir un magasin de Modes, à Martigny-Bourg. Par un travail prompt et soigné à des prix modérés, j'espère mériter la confiance de mes clients.

Mme BRUCHEZ-BOCHATEY.

Au Petit Suisse Monthey

Liquidation générale pour cessation de commerce

Grand rabais sur toutes les marchandises. Hâtez-vous de venir faire vos achats, car c'est de courte durée. Se recommande. Henri COTTET.

M^{me} Raimondaz, Robes et Manteaux, Martigny. Avenue du Simplon. demande apprenties et rassujeties

Vente aux enchères

L'Office des Faillites de Martigny vendra à l'enchère aux plus offrants, le 24 septembre à 2 h. à l'Atelier Edouard Richard, serrurier, à Martigny-Bourg. 1 cisaille, 1 poinçonneuse, 1 machine à percer, 1 bâtis de meule, 1 ventilateur, 1 moteur et transmissions, des étaux, des enclumes, et l'outillage de serrurier, des fers, des tôles, etc. Pour renseignements s'adresser à l'Office des Faillites de Martigny.

Dr Ribordy de retour

Match au flobert

organisé par la société de gymnastique. Café du Commerce, Martigny-Ville. Nombreux prix en espèces. — 1er prix 40 fr.

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Martigny Bourg et des environs qu'il vient d'ouvrir un Magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et Poterie à la rue du Marché, à Martigny-Bourg. Spécialité de Porcelaine et Faïence de La Sarraz Gemmi Terre à feu française. Grand choix de tasses et soucoupes à prix réduits. Marchandises de 1re qualité. Se recommande : Joseph PIERRO Z-CRETTON.

VINS

Vin rouge des Pyrénées

à 10 degrés, garanti naturel au prix de 0,45 cts le litre.

Maurice Paccolat, Martigny-Bourg

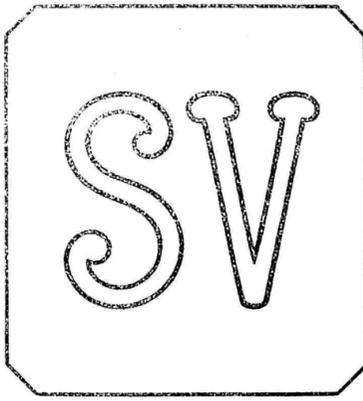
TELÉPHONE 90. Se recommande

Lavage chimique. Grande Teinturerie de Morat et Lyonnaise. Lausanne S. A. Nettoyage des Gants, Boas, Plumes, Fourrures, etc. Les plus hautes récompenses obtenues en Suisse. Dépôts à Martigny-Ville: M. Sauthier-Cropt nég.; à Martigny-Bourg: Mme Moret-Gay; à St-Maurice: Mlles Rappaz, modes; à Monthey: Mme Veuve Lometti-Roten; à Sierre: Les Hoirs de Deff. Pe-Janda, avenue de la Gare; à Saxon: Mlle Magnin, modes; Montana: Mme Olivez, b.

Comme Dépuratif

Exigez le VÉRITABLE Salsepareille Model. Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5. — 1 bout. (une cure complète) 8 fr. Dépôt général et d'expédition: Pharmacie Centrale, rue du Mont Blanc, 9 Genève. Se vend dans toutes les pharmacies.

Imprimerie Commerciale de Martigny



?
C'est le savon par excellence que toute ménagère devrait employer pour avoir son linge propre et durable. C'est aussi un produit valaisan digne d'être préféré et favorisé.

Médaille d'or Sion 1909

Matériaux de construction

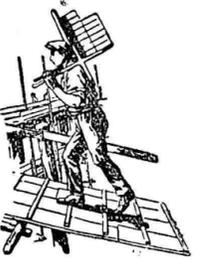
Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment

Gétaz & Romang

Vevey & Lausanne

Dallages et revêtements céramiques

Appareils sanitaires pour W. C., Bains; etc



ON DEMANDE une fille

propre et active sachant faire une bonne cuisine bourgeoise et tous les travaux d'un ménage soigné. G. ge 40 fr. par mois. S'adresser à Mme Georges MORAND, Martigny.

A louer à Martigny-Bourg appartements

de 4 à 5 pièces. Electricité, eau, g. z. S'adresser Maison Vve Frédéric LUGON.

Pianos Burger & Jacobi

depuis 760 fr., avantageusement connus par leur solidité de construction, leur belle sonorité. Catalogue gratis et franco. Magasin de Musique H. Hallenbarter, Sion

Vases ovales

à vendre d'occasion et neufs de 100 à 4500 litres bien avinés à bon compte. S'adresser à Alb. Schenkel, tonnelier, rue Ha'diman, No 7, Lausanne.

Baisse de fromages

Fromage maigre, 10 à 20 kg. 85 ct. le kg. Fromage gras 1/4 5, 10 et 20 kg. 1 fr. le kg. Fromage mi-gras 4 à 6 kg. 1 40 fr. le kg. Fromage gras 4 à 6 kg. à 1,70 le kg. — Expédition par poste contre remboursement. Laiterie de Stettfurt (Thurgovie) Tous nos clients, sont satisfaits

On demande de suite personne sérieuse

et de toute confiance pour petit ménage. S'adresser, l'après-midi, rue Madeleine 28, à Vevey, chez M. Dament.

A louer à Martigny-Ville un appartement

au rez-de-chaussée composé de 2 pièces, 1 cuisine, eau gaz et lumière électrique.

Dépôts à louer

S'adresser Mme Gaeraz Joris.

Apprentie repasseuse

rétribuée, trouverait emploi chez Mme Roth Dauret, blanchisseuse, Mousquines, Lausanne.

Apiculteur achète miel contrôlé

S'adresser avec prix sous chiffre N26504L à Hassenstein & Vogler, Lausanne.

Les machines à coudre

PFAFF

et „La Silencieuse“



sont sans contredit les meilleures et les plus avantageuses. Grand dépôt chez H. Moret, horloger, Martigny-Ville.

Catalogues gratis. Vente par acompte 10% au comptant.

Armes à feu

Flobert de poche 6 mm. fr. 2.50. Grand depuis fr. 4.60. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50. Nicker fr. 6.50. Pistolet 1 65 Revolver pour gros tonchas d'ordonnance. Suisse calib. 75 ou Browning 6,35 fr. 18. — Pistolet automatique St. Browning, cal. 6,35 fr. 39. — Munitions. Catalogues gratis. L. ISCHY, fabriq. PAYERNE



Des lavages journaliers des bras et des avant-bras avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich fortifient les muscles et favorisent les fonctions de la peau. chez H. Schmid, coiffeur, Martigny-Ville; Ed. Delacoste, pharmacie, Monthey; L. Baseggio, coiffeur, Martigny-Bourg; E. Farter, coiffeur, Sion.

LAINES de **SCHAFFHOUSE**

GRANDE VENTE RÉCLAME

Flanellettes RAYÉE

Qualité 10, existe gris, noir, la livre **3³⁰**
Qualité 12, toutes teintes, la livre **4⁰⁰**
Qualité 14, noire, la livre **5⁰⁰**

aux Grands Magasins **Grosch & Greiff**

Série A, Coupe de 10 mètres. **3⁵⁰**
Série B, Coupe de 10 mètres. **4⁹⁰**
Série C, Coupe de 10 mètres. **5⁹⁰**

LAUSANNE